

# Bien commun : gare aux leurre

Christophe Ramaux (Université Paris I)

Article paru dans *Politis*, n°1323, 16 octobre 2014

L'intérêt général existe-t-il ? Oui pour les libéraux : il est réductible aux jeux des intérêts particuliers. Non pour les marxistes<sup>1</sup> : il masque l'intérêt des classes dominantes. Dans les deux cas, la société n'a pas de consistance propre, le tout est réductible au jeu des parties, individus, classes ou groupes sociaux.

On peut objecter que si la lutte des classes existe, elle ne résume pas la totalité sociale. La société a une épaisseur propre. Autour de la Révolution française, c'est cette conception qui a donné lieu à l'affirmation de la notion d'intérêt général en lieu et place de celle qui dominait jusqu'alors... celle de bien commun.

L'intérêt général exprime un intérêt propre de la collectivité qui transcende celui des individus ou groupes sociaux. Il n'est pas donné naturellement, il ne doit pas être confondu avec l'intérêt de tous<sup>2</sup>. Son contenu, éminemment politique, peut varier. Il n'en n'existe pas moins. Il est au fondement même du droit public. C'est en son nom qu'on a restreint le champ de la propriété privée, que l'Etat social (protection sociale et services publics en particulier) a pu se déployer. En démocratie, c'est la loi qui lui donne son contenu précis. Les élus l'adoptent, à la majorité, et elle s'applique à tous. Ceux qui ne sont pas d'accord peuvent contester, mobiliser des formes de contre-démocratie (manifestation...), mais ils ne font pas sécession. Ils l'acceptent finalement, font passer leur conviction après leur appartenance à la société. C'est plutôt heureux<sup>3</sup>.

Entre le capital et l'Etat, il y a toutefois de l'espace pour d'autres formes d'organisation. La France a mis du temps à reconnaître l'économie sociale et solidaire (ESS) : coopératives, mutuelles puis associations ne furent légalisés qu'à partir de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Cela s'est fait en reconnaissant l'existence d'intérêt *commun* (ou *collectif*) des membres associés, distinct de l'intérêt *individuel* et de l'intérêt *général*.

L'ESS (le tiers secteur) est précieuse. Elle permet de concevoir des formes contractuelles non capitalistes. Peut-elle remplacer le public ? Certains, du côté des libertaires et de la gauche libérale, les uns et autres se rejoignant dans leur détestation de l'Etat, l'ont prétendu. Avec ce souci : si on est libre d'adhérer à une association ou à une coopérative, on se doit, en revanche, de payer l'impôt, de respecter le droit du travail. A trop lui confier, le tiers secteur peut servir d'antichambre aux pires dérives libérales. Le Parti conservateur britannique, par exemple, avec la *Big Society*, a proposé de remplacer des services publics par des activités

---

<sup>1</sup> Et certains sociologues « critiques ». Pas Bourdieu toutefois qui a reconnu à la fin de sa vie que c'est « l'universel » qui fonde la « main gauche de l'Etat ».

<sup>2</sup> L'idée que l'intérêt général est celui de tous est portée par les libéraux.

<sup>3</sup> Le premier théoricien de la désobéissance civile, David Henry Thoreau, était un individualiste forcené, pour qui «*le gouvernement le meilleur est celui qui gouverne le moins* ».

décentralisées, avec appel au bénévolat, aux associations, aux entreprises sociales et finalement aux entreprises tout court.

La société doit respirer. Il y a de la place pour des *biens communs* gérés localement. Encore faut-il ne pas se méprendre. Le discours plaidant pour un passage « du public au commun », fut-il enrobé d'un verbiage radical, sape l'Etat social. L'eau, l'éducation, la santé et plus encore l'écologie sont essentiellement des *biens publics*, car ils mettent en jeu l'intérêt général de la société. Leur gestion doit associer plus étroitement les usagers, certains volets peuvent délégués aux associations<sup>4</sup>. Gare cependant à ne pas généraliser.

---

<sup>4</sup> Le public (Etat ou collectivités locales) fonctionne parfois mal, est synonyme de bureaucratie. Mais il en va de même des associations ! Le discours contre l'Etat et la démocratie représentative nie que le pouvoir est indispensable à toute structure complexe, il trompe son monde par son discours enfantin sur la démocratie directe ou participative.